

EXTRAIT DU PROCES-VERBALSEANCE N° 01/2022Mardi 1^{er} Mars 2022 – 19 heures

<u>Date de convocation :</u>	21 Février 2022
<u>Membres Présents :</u>	COMMARD Lucienne - DORCHAIN Claudia - DORCHAIN Marc KEDINGER Roland – KOWALSKI Cécile – LEMARCHAND Astrid - MELONI Marie-France PONCELET Michaël
<u>Membre(s) Absent(s) Excusé(s) :</u>	BARRE Martial– TRITZ Matthieu
<u>Membre(s) Absent(s) Non Excusé(s) :</u>	/
<u>Procurations :</u>	/

Délibération N°014/01/2022Tarifification des locations au FSE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, la tarification suivante au Foyer Socio-éducatif en ce qui concerne les nouvelles réservations.

	<u>Petite salle et cuisine</u>	<u>Grande Salle et cuisine</u>
Habitants de la commune :	80 € + 60 € = 140 €	180 € + 60 € = 240 €
Particuliers extérieurs :	100 € + 60 € = 160 €	280 € + 60 € = 340 €
Associations extérieures :	100 € + 60 € = 160 €	380 € + 80 € = 460 €
Associations locales :	80 € + 60 € = 140 €	180 € + 60 € = 240 €

Enterrement :

Gratuit

Gratuit

Uniquement pour les habitants de la Commune.

La salle sera louée gratuitement mais sera rendue balayée ; le nettoyage sera assuré par la commune.

Nettoyage :

50 €

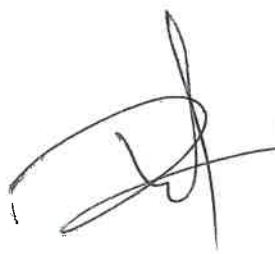

100 €

Si le particulier ou l'association veut effectuer le nettoyage lui-même, il sera gratuit à condition d'être fait correctement et sera contrôlé par un représentant de la commune.

Tireuse de bière :

15 €

Fait à Heining-Les-Bouzonville, le 7 Mars 2022.

Mme Astrid Lemarchand
Maire de Heining Les Bouzonville